



Compte rendu réunion avec Max Brisson
Sénateur LR des Pyrénées Atlantiques
Rapporteur de loi Ecole de la confiance en 2019
(Biarritz, le 18-09-20)

Suite à l'interpellation par **la FSU** de l'ensemble des élus parlementaires au sujet du rapport de la cour des comptes sur la médecine scolaire d'avril 2020, une rencontre a eu lieu avec le sénateur M. Brisson le 18 septembre à Biarritz.

Sous prétexte d'une réelle défaillance de la santé scolaire due à un manque criant de moyens, le rapport de la cour des comptes préconise la création **d'un service de santé** qui regrouperait médecins, infirmier.es, assistant.es social.es et Psychologues de l'éducation nationale.

Pour la FSU, ce projet dénaturerait les missions des PsyEN et ne résoudrait en rien les problèmes de la médecine scolaire (cf. communiqués de presse des syndicats de la FSU). Il constitue un rapport à charge contre la profession (remise en cause des obligations réglementaires de service en particulier pour les pysy EDA). La FSU se questionne aussi sur le **projet de loi dit « 3D »** Décentralisation, Différenciation, Déconcentration qui est prévu dans le calendrier parlementaire de l'année 2020-21.

Monsieur Brisson, ancien IGEN, très au fait des questions d'éducation, auteur notamment d'un rapport d'information récent sur la situation des directeurs d'école, ne pense pas que les préconisations du rapport se transforment effectivement en loi avant les prochaines élections. Il avait déjà entendu nos arguments lors du projet de loi école de la confiance. Selon lui, la seule possibilité serait en effet que la loi « 3D » véhicule ce projet, mais cela lui paraît peu probable d'autant plus que pour lui les départements ne semblent pas demandeurs.

Néanmoins, la vigilance s'impose et la FSU mobilisera ses personnels si la loi sur la décentralisation concerne les personnels qu'elle syndique (infirmier.es, assistantes sociales, psychologue de l'EN).

La suite de l'entretien se déroula sous la forme d'échange sur l'école et notamment en période de crise sanitaire, sur la façon dont les personnels avaient vécu et continuent de vivre cette période si particulière ainsi que sur la situation du décrochage scolaire ou d'éloignement de l'Ecole.

Le manque d'investissement en postes, en formation continue, en prime d'équipement est pointé par la FSU dans cette période qui nécessiterait des moyens accrus pour pallier des inégalités grandissantes.

Françoise Dalia, Emmeline Rogier, Jean Rustique pour les représentants PsyEN FSU

